



**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE

CRTE Alta Rocca



**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Signature du Contrat de Relance et de Transition Ecologique de la communauté de communes de l'Alta Rocca

**Le CRTE est la traduction de l'ambition d'un projet de territoire
mobilisant l'ensemble des acteurs territoriaux**

En Corse-du-Sud, 7 CRTE seront signés d'ici la fin de l'année

Le CRTE de la communauté de communes de l'Alta-Rocca

Le CRTE mobilise l'ensemble des acteurs territoriaux impliqués dans la relance, dans un périmètre de contractualisation intercommunal. Il permet de fédérer les énergies du territoire pour que les 18 communes construisent leur avenir.

Depuis mars 2021, plusieurs rencontres et ateliers ont permis de mener à bien ce contrat.

La communauté de communes de l'Alta Rocca a été accompagnée dans cette démarche par la Délégation Territoriale de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires de Corse-du-Sud (DDTM 2A) et a bénéficié d'un accompagnement sur-mesure renforcé en ingénierie de l'Agence Nationale de Cohésion des territoires pour la réalisation du présent CRTE.

Les opérateurs de l'ANCT (ANAH, ANRU, CEREMA, ADEME, Banque des Territoires) et les ressources d'ingénierie disponibles sur le territoire (CAUE, Maison de l'Architecture Corse, ONF, BRGM, INSEE, Corse Active) ainsi que les services déconcentrés de l'État sont également mobilisables en fonction des thématiques.

La transition écologique doit donner au territoire les moyens de préserver ses sites touristiques, son patrimoine et favoriser un tourisme durable. Elle passe aussi par une optimisation de la consommation d'énergie notamment l'eau et l'assainissement, et par une montée en qualité environnementale des services de mobilité, de gestion des déchets et de gestion des risques naturels. Elle vise à encourager l'économie locale, en particulier par la valorisation de l'agriculture durable et par une structuration de l'économie touristique.

Au-delà de la qualité du cadre de vie, renforcer la cohésion sociale s'avère essentiel pour assurer l'attractivité résidentielle du territoire et la qualité de vie de tous les habitants. Le CRTE de l'Alta Rocca s'engage en faveur du logement des actifs.

Aussi, la proximité des services publics et la disponibilité du logement sont des éléments clés du développement local, y compris pour les communes de l'intérieur.

Une convergence des priorités de l'Etat et des élus du territoire pour un document stratégique pour les 5 années à venir

Les orientations stratégiques du CRTE de l'Alta Rocca

Orientation 1: Consolidation territoriale et cohésion sociale

- Faciliter les mobilités quotidiennes et touristiques
- Améliorer l'accès au numérique
- Valoriser les services de proximité
- Soutenir le logement des actifs

Orientation 2: Développement économique durable

- Accueillir les entreprises
- Structurer l'économie touristique
- Valoriser l'agriculture durable

Orientation 3: Transition écologique

- Préserver les sites touristiques, gérer leur fréquentation
- S'engager pour la transition énergétique du territoire
- Réduire et recycler les déchets
- Gestion des risques naturels
- Gestion de l'eau et de l'assainissement

Qu'est-ce que le contrat de relance et de transition écologique ?

La relance de l'activité économique est une des priorités du Gouvernement. Elle s'incarne dans le plan France Relance dont l'aide à l'investissement aux collectivités locales est un volet majeur.

Le CRTE a pour objectif d'accompagner financièrement et techniquement la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral) pour la période 2020-2026.

Le CRTE simplifie les relations entre l'État et la collectivité locale à travers un contrat unique, il a vocation à regrouper l'ensemble des contrats signés entre l'État et les collectivités, comme les contrats de ville, mais aussi les programmes des différents ministères, et leurs partenaires, comme Action cœur de ville, Petites villes de demain ou les contrats de transition écologique.

Il illustre la généralisation d'un nouveau mode de collaboration entre l'État et les collectivités territoriales.

Dans les années à venir, les dispositifs gouvernementaux à destination des territoires s'inséreront au sein du CRTE pour bénéficier des dynamiques et des partenariats engagés.

Le contrat de relance et de transition écologique bénéficie d'une part des crédits du Plan de relance, dont il incarne la déclinaison territoriale et d'autre part, des différentes dotations aux collectivités (FNADT, DSIL, DETR, autres dotations ministérielles et des opérateurs de l'Etat...).

Pour la Corse, l'Etat a souhaité travailler sur les sujets prioritaires suivants :

- l'urbanisme, l'immobilier et le foncier;
- la gestion des déchets, de l'eau et la transition écologique;
- l'adaptation numérique du territoire.